

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt Septembre, à vingt heures trente le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence du Maire, Pascal SUARD.

Présents : Mrs. SUARD, LAGNEAU, HAIMET, BRIERE, CHAPERON, SUCAUD, BLANVILLAIN

Mmes : PINGAULT, RETAILLE F, RETAILLEC

Absente excusée : Mme. CHEMIN

Mr SUCAUD a été désigné secrétaire.

CDC : COMPETENCE OBLIGATOIRE GEMAPI

Après délibération le conseil donne son accord.

CDC : COMPETENCE ASSAINISSEMENT

Après délibération le conseil donne son accord.

CDC : COMPETENCES OPTIONNELLES

Après délibération le conseil donne son accord.

CDC : ADHESION A UN SYNDICAT MIXTE

Après délibération le conseil donne son accord.

DEVIS PORTAILS

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise (Forge de la Vallée) Le conseil estimant celui-ci trop cher demande que soit consulté une autre entreprise.

DEVIS DELORME INFORMATIQUE

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise (Delorme Informatique) deux options sont offertes soit le changement de l'ordinateur par un autre remis à neuf ou carrément un neuf de marque DELL . Après délibération le conseil opte pour un ordinateur neuf .

CIMETIERE

Dans le cadre de la procédure de reprise des concessions, le premier constat d'état d'abandon aura lieu sur place le 25 Novembre à 11 h en présence de Mrs SUARD, LAGNEAU, CHAPERON, SUCAUD.

QUESTIONS DIVERS

Pour le Noël des enfants Mr le Maire propose de recontacter la personne qui est venue en 2015.